

## Les actifs en situation de précarité en Île-de-France : comment éviter l'exclusion ?

Rapport et avis présentés par Pierre-François MARCO au nom de la commission de la Santé, de la solidarité et des affaires sociales.

Dans un contexte où la situation sociale s'est globalement détériorée du fait de la crise, les membres de la commission Santé, solidarité et affaires sociales du CESER, dans leur rapport en date du 17 septembre 2013, ont engagé une réflexion sur « Les actifs en situation de précarité : comment éviter l'exclusion ? » car « avoir un travail ne prémunit pas de la pauvreté ».

### Les multiples et incertaines définitions de la précarité

On entend par précarité : l'absence des conditions qui permettent aux personnes d'assumer leurs obligations personnelles, professionnelles, familiales et sociales et de jouir de leurs droits fondamentaux. La pauvreté monétaire qui se définit par un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté n'est qu'un des facteurs explicatifs de la précarité.

L'INSEE et EUROSTAT (dans les pays européens) mesure la pauvreté de manière relative, c'est-à-dire que le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Ce seuil est à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes. Ainsi, un ménage pauvre est un ménage dont le revenu disponible (par Unité de Consommation) est inférieur au seuil de pauvreté

(964 euros). En Ile-de-France, région capitale, près de 12 % de la population est concernée, soit environ 1,4 millions de personnes.

Cette pauvreté se mesure aussi en conditions de vie : elle se qualifie alors en déficit global de bien être matériel, elle repose sur le repérage d'un certain nombre de privations et la présence de difficultés dans la vie quotidienne (difficultés de logement, de transport, insuffisance de ressources, surendettement, retards de paiement, etc...).

Cette précarité touche plus particulièrement les jeunes actifs, les personnes d'origine immigrée, les familles monoparentales, les personnes handicapées...

### Les itinéraires de la précarité

La crise économique et la crise financière ont provoqué une forte montée du chômage, de l'instabilité de l'emploi et des changements des formes d'emploi. Elle en a accentué les impacts sur la vie des plus précaires : des femmes, des jeunes et des non qualifiés. La pauvreté en emploi, liée à la flexibilité du travail et aux bas salaires, aux allers-retours entre chômage et emploi... témoigne de la transformation de notre société, de la fluctuation des revenus de certains actifs et de leurs difficultés.

Aux instabilités croissantes des formes familiales et leurs mutations (divorce, famille recomposée, monoparentalité, cohabitation...), à la dégradation des conditions d'emploi, s'ajoutent trois dimensions essentielles :

- les difficultés de logement et les relégations urbaines (souligné par le manque de logements dans le parc social et l'insuffisance d'hébergements alternatifs) ;
- les phénomènes de santé (les inégalités sociales de santé sont liées aux caractéristiques sociales et économiques des personnes et des territoires) et le non recours aux soins ;
- l'accumulation des vulnérabilités (isolement, faible niveau de qualification, ruptures et non recours aux droits devant la complexité de la réglementation et des dispositifs...).

Face à ces situations, le CESER réaffirme le droit fondamental pour chacun de trouver sa place dans la société. Il souligne que la lutte contre la précarité des actifs doit se faire en agissant à long terme sur les causes à l'origine de celle-ci, l'éducation, la formation, l'emploi, le logement, la santé, la culture... Il souligne également l'importance de la prévention, de l'accompagnement des personnes en difficulté et de l'accès aux droits.

« Les actifs en situation de précarité en Île-de-France : comment éviter l'exclusion ? »

Rapport et avis présentés par Pierre-François MARCO au nom de la commission de la Santé, de la solidarité et des affaires sociales.

17 sept. 2013

## Les Cinq préconisations du CESER

- **Faire du logement et de son accès pour tous une véritable priorité**

Face à l'urgence, il est nécessaire de construire des logements adaptés à la population la plus pauvre (logement très sociaux) par une mobilisation des bailleurs, de la Région... dans le cadre d'une mixité sociale sur le territoire francilien.

- **Agir sur la mobilité et les transports**

L'importance de la mobilité pour accéder à l'emploi et l'accès de tous à une vie sociale et aux services collectifs passe par une tarification plus solidaire pour les actifs les plus précaires et le soutien aux actions locales et initiatives développées pour l'appui à la mobilité (prêt de véhicule, aides au permis, transports...).

- **Agir sur la formation et la qualification**

Outil essentiel pour la prévention, la formation prise en charge par la Région doit être plus accessible aux publics les plus en difficulté par le biais de formations linguistiques et d'alphabétisations, et par l'information relative aux métiers les plus susceptibles de créer des emplois.

- **Agir sur l'emploi et les freins à l'emploi**

Par le développement de forums par branches d'activités sur les territoires, la Région pourrait mettre en relief les secteurs les plus demandeurs (mécanique, bâtiment, restauration, commerces... professions paramédicales...).

- **Promouvoir la santé et la protection sociale**

... en favorisant les initiatives qui permettent l'accès aux soins : réseaux, ateliers santé-ville..., en soulignant et soutenant le rôle essentiel joué par les associations qui luttent contre la précarité. Elles accompagnent les personnes en situation de rupture, elles créent du lien social et facilitent l'accès aux droits.

Enfin, faire émerger la parole des personnes concernées par l'organisation de rencontres régionales, dans le cadre des actions de la MIPES (Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale) permettrait de prendre en compte les réalités de l'exclusion et de changer notre regard.